

## En quoi consiste la Maine Notice of Risk to Personal Data Act?

La Maine Notice of Risk to Personal Data Act (LD 1671 – loi sur la notification du risque visant les données personnelles du Maine) (la Loi) exige des courtiers en information qu'ils avisent l'individu quand une atteinte à la sécurité entraîne la communication de ses renseignements personnels à des personnes non autorisées. La Loi prescrit la marche à suivre que doivent appliquer les courtiers en information pour aviser un individu en cas d'atteinte à la sécurité. La Loi est entrée en vigueur le 31 janvier 2006.

### Qui est visé par ce projet de loi?

Cette Loi s'applique aux courtiers en information, ou aux personnes qui tiennent à jour des renseignements personnels au nom de courtiers en information, qui conservent des renseignements personnels appartenant à des résidents du Maine. Par « renseignements personnels », on entend le nom et le prénom ou l'initiale d'une personne, utilisés en combinaison avec au moins un des documents d'identification privés et non chiffrés suivants :

- numéro d'assurance sociale;
- numéro de permis de conduire ou numéro de carte d'identité délivrée par l'État;
- numéro de compte bancaire, de carte de crédit ou de carte de débit accompagné du code d'accès ou du mot de passe requis, ou l'un ou l'autre de ces éléments même en l'absence du prénom ou de l'initiale et du nom de la personne concernée si les renseignements sont suffisants pour permettre à une personne d'usurper ou de tenter d'usurper l'identité de la personne dont les renseignements ont été compromis.

### En quoi la Loi concerne-t-elle la gestion de l'information?

En vertu de la Loi, les courtiers en information du Maine sont responsables de la sécurité de leurs dossiers clients conservés sur support informatique. Si un courtier en information subit une violation de la sécurité et que des personnes non autorisées obtiennent des renseignements personnels, il doit en informer les personnes concernées.

En surveillant et en contrôlant la quantité de données sur les clients conservées sur place sur support informatique, les courtiers en information peuvent réduire le risque de perdre ou autrement divulguer des données à des parties

non autorisées. Les copies de sauvegarde des fichiers électroniques contenant des renseignements personnels et qui ne sont plus utiles doivent être éliminées de manière sécuritaire. Pareillement, les autres supports informatiques contenant des renseignements personnels, comme les CD, les disquettes et les disques durs, doivent être détruits une fois qu'ils sont devenus inutiles.

### Que doivent faire les entreprises pour se conformer à la Loi?

Les courtiers en information doivent informer les résidents du Maine concernés lorsque des renseignements personnels non cryptés sont tombés entre les mains de personnes non autorisées ou qu'on a des motifs raisonnables de le croire. La Loi décrit la façon dont les courtiers en information doivent informer les personnes concernées. S'il en coûte plus de 5 000 \$ pour informer les personnes concernées, si le nombre de personnes concernées est supérieur à 1 000, ou si on ne dispose pas de toutes les coordonnées nécessaires pour pouvoir communiquer avec ces personnes, on peut employer des méthodes de rechange pour les informer. De plus, les courtiers en information doivent prévenir les autorités de réglementation compétentes du Department of Professional and Financial Regulation du Maine, ou l'Attorney General du Maine, en cas de violation de la sécurité.

Les entreprises qui ne se conforment pas à la Loi sont passibles d'une amende pouvant atteindre 500 \$ par effraction, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par jour où le courtier contrevient à la Loi.

De plus, les courtiers en information qui subissent une violation de la sécurité touchant plus de 1 000 personnes à la fois doivent communiquer avec toutes les agences de renseignements sur la consommation qui compilent et tiennent à jour des dossiers sur les consommateurs à l'échelle nationale afin de les informer de la violation.

### Comment pouvons-nous vous aider?

*Lorsque vous élaborez votre programme d'élimination des documents conformément à la Loi, pensez à la possibilité de faire appel à Shred-it pour combler ces besoins. Shred-it détruit tous vos documents confidentiels, y compris les supports informatiques tels que CD-ROM/CDR/DVD et copies de sauvegarde.*

*Shred-it vous remet des cabinets sécuritaires verrouillés, ce qui facilite la destruction des copies inutiles des documents contenant des renseignements personnels de vos clients. Shred-it détruit vos documents en toute sécurité, sur place, à l'aide de ses déchiqueteuses mobiles. Les documents sont déchiquetés en morceaux de la taille de confettis, puis recyclés. Pour avoir l'esprit tranquille, communiquez dès aujourd'hui avec Shred-it en composant le 1 800 697 4733 (1 800 69 Shred).*

### Pour en savoir plus :

Législature du Maine : <http://www.janus.state.me.us/legis/>.

Ce document ne constitue pas un avis juridique ni un conseil juridique. Prière de ne pas se fier à ce document sans avoir d'abord obtenu un avis juridique.

© Copyright 2006